



*Comité de Jumelage
Les Pieux - Weener*



Bulletin d'adhésion - 2022

Madame, Monsieur

Désire(nt) adhérer au Comité de Jumelage Les Pieux-Weener pour l'année 2022.
La cotisation annuelle est de 12 € pour une personne (maximum 24 € par foyer), elle est demandée lors de l'assemblée générale du comité en début d'année et à régler au plus tard pour le 30 mars 2022.
Exceptionnellement, au vue du peu de choses possibles depuis le début de la crise sanitaire, vous pouvez choisir le $\frac{1}{2}$ tarif pour 2022.

Merci d'indiquer le nom des membres de votre foyer qui adhèrent :

NOM	Prénom	Date de naissance	Cotisation Plein tarif	Ou $\frac{1}{2}$ tarif pour 2022
			12 €	6€
			12 €	6€
			0 €	0€
			0 €	0€
			0 €	0€

Adresse :

.....

Code postal : Ville :

☎ : } :

@ : @

J'autorise en outre le comité de jumelage franco-allemand à me (nous) photographier lors des manifestations et à utiliser ces photos sur le site internet ou autre.

oui non

Signature :

Montant du règlement : €

Par chèque (à l'ordre du Jumelage franco-allemand des Pieux)

N° Bq :

En Espèces